



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## congé de maternité

Question écrite n° 92907

### Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le vote émis par le Parlement européen en faveur d'un congé maternité porté à 20 semaines pris en charge à 100 % contre 16 semaines actuellement en France et pour la reconnaissance dans l'Union européenne du congé paternité. Cette proposition a été adoptée contre l'avis du parti populaire européen auquel l'UMP adhère et des conservateurs britanniques. Mme la ministre de la santé et des sports s'est déclarée favorable à cette mesure, tandis que Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité interrogée ici a expliqué que cette disposition coûterait trop cher. Il souhaiterait connaître la position officielle du Gouvernement face à ce qui pourrait être une nouvelle avancée sociale.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Gerin](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92907

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 2010, page 12158

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)